

## Chryso® Color BS

Pigments de coloration des matériaux de construction à base de ciment et/ou chaux (cat B)

### DESCRIPTIF

Les pigments en poudre pour béton **CHRYSO®Color BS** sont élaborés à partir d'oxydes métalliques synthétiques. Ils sont insolubles dans l'eau, les alcalis et les acides dilués. Ils sont résistants aux UVs et aux intempéries. Ils sont compatibles avec les liants à base de chaux et de ciment.

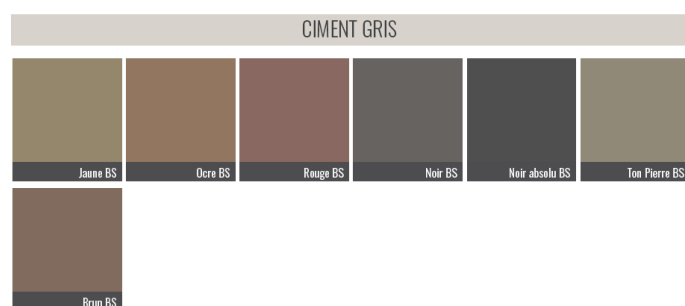
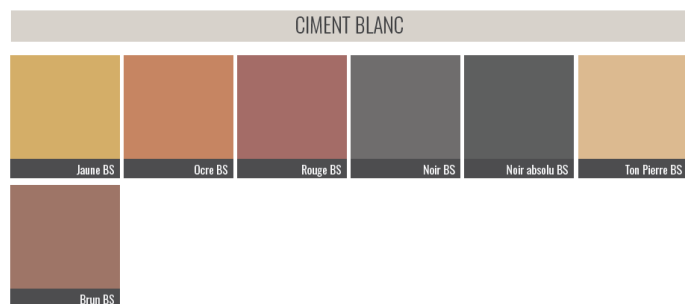
CHRYSO®Color BS présentent la particularité de posséder une surface spécifique jusqu'à 10 fois supérieure à celle du ciment. Ce qui lui confère un excellent pouvoir colorant. La gamme CHRYSO®Color BS se décline sur la catégorie B relative à la norme NF EN 12878.

### BÉNÉFICES

- Large gamme de teinte
- Résistance aux UVs et aux intempéries

### Coloris

La gamme Chryso®Color BS contient les teintes suivantes : Jaune BS, Noir BS, Rouge BS, Ocre BS, Ton Pierre BS, Brun BS, Noir absolu BS.



### Domaines d'applications

- BPE
- Préfabrication
- Bétons colorés
- Bétons architectoniques

### INFORMATIONS INDICATIVES

Les informations contenues dans la présente fiche technique sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse ou d'utilisation de nos produits en dehors des stipulations du paragraphe "Applications" de la fiche technique. Des essais préalables à chaque utilisation devront être effectués par les utilisateurs et permettront ainsi de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application donnent satisfaction. Consultez la version la plus récente de la fiche technique, disponible sur [www.chryso.fr](http://www.chryso.fr)

CHRYSO - Tour Saint-Gobain 12 place de l'Iris - 92400 Courbevoie Tél. +33 (0)1 88 54 00 00 e-mail: [contact@chryso.com](mailto:contact@chryso.com)

### MODE D'EMPLOI

#### Informations normatives et réglementaires :

La norme NF EN 12878 indique que seuls les pigments de catégorie B sont autorisés dans la réalisation de béton armé. Pour les bétons non armés, la catégorie A comme la catégorie B peuvent convenir.

Dans le cas de mélange de pigment A et B, c'est la catégorie A qui prévaut. Ainsi pour obtenir un mélange adapté au béton armé, seuls des pigments B peuvent être utilisés.

#### Conditionnement :

- Sachets pré-dosés hydrosolubles suremballés : 10x1KG ou 2x4KG

#### Dosage :

Les dosages sont exprimés en % de la masse de ciment/chaux.

Intensité de teinte faible : 0,5% à 2%

Intensité de teinte moyenne : 2% à 4%

Intensité de teinte forte : 4% à 6%

Pour toutes indications supplémentaires, nous consulter.

#### Mise en oeuvre :

La couleur du ciment, des fillers et des éléments fins du sable (d'un diamètre inférieur à 0,2 mm) est déterminante pour la teinte finale d'un béton/mortier.

Afin de s'assurer de la bonne répartition des colorants dans le béton, introduire de préférence le CHRYSO®Color BS avec les granulats ou le sable.

Pré-malaxer, puis introduire le ciment/la chaux et l'eau de gâchage.

Aux jeunes âges, les bétons colorés doivent être stockés sous abri.

#### Informations supplémentaires :

Cas des CE B :

- Teneur en ions chlorures  $\leq 0,10\%$
- Matières solubles  $\leq 0,5\%$

## Chryso® Color BS

Pigments de coloration des matériaux de construction à base de ciment et/ou chaux (cat B)

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Nature du produit              | poudre    |
| Durée de vie                   | 36 mois   |
| Solubilité eau                 | ≤0,5      |
| Teneur en ions Cl <sup>-</sup> | ≤ 0,100 % |

| Teinte         | Perte par calcination % | Densité |
|----------------|-------------------------|---------|
| Jaune BS       | <14                     | 0,5-0,8 |
| Rouge BS       | <14                     | 0,9-1,1 |
| Ocre BS        | <14                     | 0,9-1,1 |
| Noir BS        | <14                     | 0,9-1,1 |
| Ton pierre BS  | <1,5                    | 0,9-1,1 |
| Brun BS        | <6                      | 0,5-0,8 |
| Noir Absolu BS | <42                     | 0,4-1,0 |

### INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- Ce produit satisfait aux exigences réglementaires du marquage CE. La déclaration correspondante est disponible sur notre site Internet.
- Ce produit est conforme à la norme CE - EN 12878.

### PRÉCAUTIONS

- La durée de vie s'applique uniquement au produit stocké dans son emballage d'origine.
- Stocker dans des conditionnements hermétiquement fermés.
- Stocker à l'abri de l'humidité et des intempéries.
- Stocker dans un endroit tempéré.
- Refermer les sacs après utilisation afin d'éviter l'absorption d'humidité et la contamination
- Les pigments noirs à base d'oxyde de fer sont constitués de la forme chimique hématite, sensible à l'aimantation. Ils peuvent conduire à l'obtention de teintes différentes à l'approche des aimants de coffrage y compris en mélange avec d'autres pigments.

### Sécurité

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.